



Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 19 Mai 2025

En exercice :	22
Présents :	16
Excusés :	0
Absent(s) :	1
Pouvoirs :	5
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

11/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mai à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoints présents : M. BERNARD Pascal, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique, Mme LEMAIRE Corinne.

Conseillers présents : Mme BULKAEN Francine, Mme DUGARD Virginie, Mme DUTOT Nathalie, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie, M. QUILLET Guillaume.

Pouvoirs :
M. BÉRI Marc à Mme BERTOU Aline
M. BURETTE Guy à M. LANCIEN Dominique
M. CHÉRON Julien à Mme BULKAEN Francine
Mme DERONGS DUSSART Stéphanie à M. BERNARD Pascal
Mme DUCHESNE Valérie à Mme MARTIN Agnès

Absent : M. FLEURY Jean-Luc

Secrétaire de séance : M. BERNARD Pascal

OBJET : Modification du règlement intérieur du service périscolaire.

À la suite de la nouvelle réglementation pour percevoir l'aide de la CAF pendant la pause méridienne, il est nécessaire de revoir de règlement intérieur.

En effet, celui-ci est obsolète étant de 2022, la CAF a modifié certains critères concernant le temps périscolaire de la pause méridienne et cela doit apparaître clairement dans le règlement intérieur.

Vous le trouverez en annexe 2.

Après lecture, Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de valider le nouveau règlement intérieur du service périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise dans les conditions exposées ci-dessus ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en séance le 19/05/2025

Madame le Maire
Aline BERTOU



Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 027-200085462-20250519-11_2025DELIB_1-DE

S²LO